

**RAPPORT D'ANALYSES N° 24280249-002 - v0**

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Code client : 10725

**SIARV**

à l'attention de SECRETARIAT  
 1 Espace Jean MAGNAT  
 La Molière  
 38770 LA MOTTE ST MARTIN

**TYPE D'ANALYSE : SPECIFIQUE**

<p><b>Client :</b> SIARV  <b>Vos Réf / Commande :</b> /Bon pour accord du 08/10/2015  <b>Commune :</b> NOTRE DAME DE VAULX  <b>Lieu de prélèvement :</b> STEP NOTRE DAME DE VAULX  <b>Point de prélèvement :</b> SORTIE STEP  <b>Origine de l'eau :</b> Rejets  <b>Mode de traitement :</b>  <b>Nature de l'échantillon :</b> Eaux usées  <b>Date / heure de mise en analyse de l'échantillon :</b> 10/07/2024 14:34</p>	<p><b>Prélèvement récupéré le :</b> 10/07/2024 à 10:10  <b>Par :</b> Benoit Andre  <b>Date de prélèvement :</b> 10/07/2024 à  <b>Observations In Situ :</b>  <b>Echantillon réceptionné le :</b> 10/07/2024 14:14  <b>Température à réception (°C) :</b> 6</p>
--	--

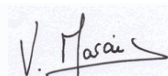
Cofrac	Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Seuil de quantification	Valeurs guides	Site Analyse
	Température de l'eau	8,2	°C	10/07/2024		0		
	Minéralisation à l'eau régalé	Fait		11/07/2024	NF EN ISO 15587-1			38
	Ammonium (NH4 en N)	1,0	mgN/l	11/07/2024	NF T90-015-1	1		38
	Azote Kjeldahl (N)	<5,0	mg/l	11/07/2024	NF EN 25663	5,0		38
	Azote global (somme des espèces azotées quantifiables)	15,17	mg/l	11/07/2024	Calcul			38
	Demande biochimique en oxygène sans dilution à 5 jours	3,4	mg/l	18/07/2024	NF EN 1899-2	0,50		38
	DCO-ST	21	mg/l	16/07/2024	ISO 15705	10		38
	Matières en suspension totales sur filtre Millipore AP40	<8,5	mg/l	10/07/2024	NF EN 872	2		38
	Nitrates (NO3 en N)	14,9	mgN/l	10/07/2024	NF ISO 15923-1	0,2		38
	Nitrites (NO2 en N)	0,27	mgN/l	10/07/2024	NF ISO 15923-1	0,03		38
	pH	7,9	Unité pH	10/07/2024	NF EN ISO 10523	2		38
	Température de mesure du pH	20,2	°C	10/07/2024				38
	Phosphore (P)	0,26	mg/l	18/07/2024	NF EN ISO 11885	0,010		38

Les paramètres identifiés par \* dépassent les valeurs guides fixées.

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été récupéré

**Observations :** Le résultat des MES est obtenu avec un résidu inférieur à 2 mg du fait d'un volume d'eau fourni insuffisant, le seuil a donc dû être augmenté (respect de la norme). - La DBO5 a été déterminée sur échantillon préalablement congelé.

Véronique Marais  
 Adj. directrice des laboratoires  
 Signataire habilité



Copie envoyée à : -SIARV- Mr COUTURIER 38770 LA MOTTE SAINT MARTIN

**Note d'informations sur les résultats :** Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie. NPP : Nombre le Plus Probable. ST : Analyse réalisée par un sous-traitant en France. MS : matières sèches.

NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée.

Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole O. Seules les déclarations de conformité portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.

Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.

Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.

- : Nombre estimé (Cas particulier : de 1 à 2 colonies; interpréter le résultat comme "Les micro-organismes sont présents dans le volume étudié").

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable si les données fournies par le client sont inexactes (données soulignées).

38 : Analyses réalisées par Normec Abiolab - 60 allée St Exupéry - 38330 Montbonnot Saint-Martin